

## Corée du Nord

par Eric Martin, coordinateur du programme Polder

**Depuis près de cinq ans, l'association est présente en Corée du Nord.**

**Onze programmes ont été mis en œuvre dans les domaines du développement agricole, de la réhabilitation de réseaux d'adduction d'eau potable et d'infrastructures sanitaires, de l'isolation d'institutions scolaires et médicales, de la distribution d'urgence (catastrophe ferroviaire de Ryongchon en 2003) et de l'aide sociale. Nous vous présentons dans ce numéro un programme de réhabilitation de 4.000 hectares de Polder<sup>1</sup>.**

## Présentation du contexte géopolitique et historique :

Souvent désignée Corée du Nord, la République Populaire Démocratique de Corée (RPDC) a été fondée en 1948. Si les premières traces de la civilisation coréenne remontent à la préhistoire, les royaumes et les dynasties coréennes ont été entrecoupées par des périodes de dominations chinoises (100 avant JC – 300 après JC), mongoles (1200 – 1400), et japonaises (1592 – 1597 et 1910 – 1945). Située au carrefour de grandes et puissantes civilisations, (Chine, Japon, Russie) la péninsule coréenne, a cependant réussi à développer une culture spécifique, empreinte de bouddhisme et de néo-confucianisme. Son système unique d'écriture, développé au XV<sup>ème</sup> siècle montre bien cette volonté de recherche d'identité.



Superficie : 120 540 km<sup>2</sup>  
 Population : 22,3 millions (2001)  
 Capitale : Pyongyang  
 Langue : Coréen  
 Chef d'Etat : KIM Jong-Il  
 Régime : socialiste / parti unique  
 Monnaie : Won (1 euro = 170 won environ)

<sup>1</sup>—Polder : Terre située au niveau de la mer, endiguée, drainée et mise en valeur.

## Editorial

par Patrick Verbruggen, Codirecteur de Triangle G H

Les problèmes dans le Darfour au Soudan, sont loin d'être réglés. Nous le savons parce que nous avons des équipes qui se déplacent et travaillent dans les régions peu accessibles. Lors de notre dernière visite sur le terrain plusieurs constats ont pu être établis : énormément de villages sont détruits et sont pratiquement invisibles aujourd'hui, l'eau de pluie les ayant dissous dans le sol ; les cultures sont réparties spontanément pour certaines d'entre-elles, d'autres ont pu être entretenues par les populations ; les exactions, viols, brutalités se perpétuent ; la présence policière ou militaire est rare voir inexistante ; les populations sont sans protection ; des individus armés et pastichés en policiers ou militaires se déplacent sans contrôle.

Il est difficile encore aujourd'hui d'aider au plus près les populations déplacées surtout lorsque l'on fait le compte des constats établis. Les pistes sont difficiles et cassantes, les déplacés sont éparpillés sur un territoire immense. Cette situation nous inquiète... Qu'advient-il de ces populations lorsqu'elles se mettront à récolter et à stocker leurs cultures ? Les groupes armés qui les ont pillé une première fois ne risquent-ils pas de recommencer ?

Nous nous sentons désarmés car nous avons la possibilité de prendre en charge les populations déplacées dans les camps mais celles qui se sont réfugiées dans les villages encore debout ne bénéficient d'aucune protection.

Certains nous interpellent et s'étonnent que la sécurité de tous les déplacés ne soit pas assurée par les ONG : ce mandat-là n'est pas de notre ressort.

La présence physique du personnel humanitaire auprès des déplacés minimise les risques mais le retour au calme et à la sécurité pour tous passe essentiellement par des décisions politiques et par la mise en place d'une protection qui doit être garantie par les organismes dont le mandat est clairement de protéger les populations. ■

Si la fin de la seconde guerre mondiale sonne le glas de la colonisation nipponne, la péninsule restera l'enjeu des grandes puissances victorieuses : l'URSS et les Etats-Unis.

La Corée sera l'un des premiers tributs de la guerre froide, la fracture le long du 38<sup>ème</sup> parallèle résistera même à la chute du bloc soviétique en 1991. Le régime communiste mis en place à Pyongyang et dirigé par KIM Il-Sung dès 1947, ainsi que la guerre de Corée (1950 - 1953) renforceront la scission entre le nord et le sud de la péninsule. La politique d'autosuffisance (Djoutché) mise en place par le gouvernement en RPDC est basée sur des principes idéologiques hérités du stalinisme et prône la politique de "l'armée avant tout" (Songun).

L'économie est donc rigoureusement planifiée, les sociétés et les industries sont toutes étatisées, les terres agricoles collectivisées.

Compte-tenu du relief (70% de montagnes) et du climat (continental à courte saison agricole), la survie de l'état a longtemps été liée au soutien des pays frères (URSS principalement), palliant autant la fourniture en matières premières (pétrole, gaz, coke...), que celle des produits manufacturés et alimentaires. L'effondrement du bloc de l'Est en 1991 a engendré une forte diminution des productions économiques et des ressources énergétiques du pays. Les inondations de 1994 et 1995, la sécheresse de 1997 ont alors contraint le gouvernement à faire appel à l'aide internationale. ■



## L'action de TRIANGLE GENERATION HUMANAIRE en RPDC

C'est dans le cadre de cet appel à l'aide internationale lancé par le gouvernement de la RPDC que TRIANGLE G H a réalisé une première mission d'évaluation en août 1998, aboutissant à l'ouverture de la mission en décembre 2000 avec un premier programme d'appui au secteur agricole.

Depuis, ce n'est pas moins de 11 projets qui ont été réalisés par TRIANGLE G H dans le domaine du développement agricole, de la réhabilitation de réseaux d'adduction d'eau potable et d'infrastructures sanitaires, d'isolation d'institutions scolaires et médicales, de distribution d'urgence (catastrophe ferroviaire de Ryongchon en 2003) et d'aide sociale.

Différents partenaires bailleurs de fonds : ECHO<sup>1</sup>, AIDCO<sup>2</sup>, MAE<sup>3</sup> Français, SIDA<sup>4</sup>, OCHA<sup>5</sup>, SDC<sup>6</sup>, Ambassade d'Allemagne ont contribué au financement des programmes mis en oeuvre par Triangle G H en RPDC. En quatre ans, la mission s'est fortement développée, passant d'un effectif de 6 (dont 2 expatriés) à 17 personnes (dont 6 expatriés) aujourd'hui. ■

1—ECHO : Office d'Aide Humanitaire d'Urgence de la Commission Européenne

2—AIDCO : Office d'Aide Alimentaire et de Développement de la Commission Européenne

3—MAE : Ministère des Affaires Etrangères

4—SIDA : Agence Suédoise de Coopération et Développement International

5—OCHA : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies

6—SDC : Agence Suisse de Développement et de Coopération

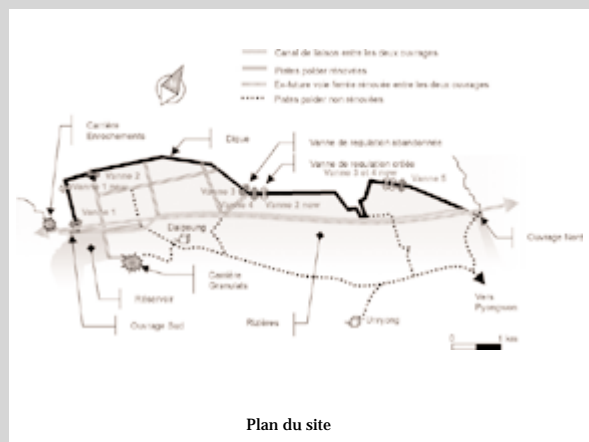
# Le projet Polder

**Afin d'accroître les surfaces cultivables, les autorités coréennes ont aménagé dans les années 70, les deltas des rivières de la côte ouest en polder. Ces polders, dont les terres se trouvent au même niveau que la mer, fonctionnaient grâce à des digues et un contrôle des flux marins empêchant les eaux salées de remonter dans les rizières à marée haute.**

Par manque de moyens techniques, d'entretien et du fait des raz de marée de 1996 et 1997 endommageant ces aménagements, une partie de ces terres gagnées sur la mer s'est retrouvée de nouveau impropre à l'agriculture.

En novembre 2000, la mission de Sécurité Alimentaire en RPDC avait prévu la mise en oeuvre de projets de réhabilitation agricole d'un montant total de 8,2 M d'euros. En 2001, il a finalement été décidé de confier la réalisation des différents projets aux ONG présentes sur place, confiant à Triangle G H la composante aménagement de polder d'un montant total de 2,7 M d'euros. Le site retenu était situé dans l'arrondissement d'Unryul, province de Hwanghae du Sud. Les premières études ont été lancées en juin 2002, mais après 4 mois d'études préliminaires, un changement de site a dû être opéré. En effet, le premier site faisant parallèlement l'objet d'une transformation en ferme aquacole, projet totalement incompatible avec celui envisagé.

Le second site retenu, Euryong, est situé dans l'arrondissement de Pyongwon, province de Pyongan du Sud. Construit en 1967, exploité à partir de 1977, après drainage et assainissement des terres gagnées sur la mer, le Polder d'Euryong s'étend sur près de 4 000 hectares. Ces terres agricoles sont abritées derrière une digue de 10 km de long et les eaux d'irrigation sont régulées et protégées des flux marins par deux ouvrages de vannage situés à chaque extrémité de la digue. Sept fermes exploient ce polder, ce qui représente près de 30 000 personnes dont environ 16 000 paysans. Pendant 20 ans, la digue a rempli son office et a protégé les rizières des agressions marines. Le 21 août 1997, un raz de marée a détruit une partie de la digue, inondant les rizières et ravageant les cultures. Une réparation de fortune a alors été réalisée, en rehaus-



sant la digue verticalement côté mer. Ces travaux de confortement n'étaient cependant pas suffisants pour résister à un autre raz de marée, et leur maintenance laissait à désirer. Les deux ouvrages de vannage, situés au nord et au sud du polder, qui ont été construits à la même époque que la digue, n'ont pas été entretenus et sont aujourd'hui dans un état de délabrement avancé. Seules quelques vannes fonctionnent encore, et leur étanchéité n'est plus effective, laissant à chaque marée haute de l'eau de mer venir polluer l'eau destinée à l'irrigation des cultures.



Barrage de régulation d'eau avant travaux

Les études préliminaires de faisabilité ont été réalisées fin 2002 et début 2003 par le premier chef de projet, avec l'appui d'un expert de l'Union Européenne envoyé pour une courte mission en novembre 2002. Les conclusions de ces études ont été de rehausser les digues, de les conforter, de les re-profiler et de reconstruire un nouvel ouvrage de vannage au sud du réservoir d'irrigation. À ces travaux est venue ensuite s'ajouter la reconstruction de 3 vannes de régulation de la digue, pour assurer la viabilité des rizières situées en pied de digue, et des travaux de réparation de l'ouvrage existant situé au nord.

Après une première phase d'étude, les commandes ont pu être lancées, les travaux préliminaires ont débuté et le matériel a été livré. Retardées par l'épidémie de SRAS<sup>1</sup> qui sévissait alors en Asie, les machines commandées en Europe sont arrivées sur le site en septembre 2003. L'achat des machines est l'une des composantes principales du projet. Elles servent non seulement à la réalisation des travaux de renforcement et à la création du nouvel ouvrage de vannage, mais elles seront aussi utilisées par la suite pour l'entretien des installations et pour la réhabilitation d'autres polders.

L'achat du matériel (machines, matériel lourd et outillage), représente près de 70% du budget des travaux, les 30% restants étant dédiés à l'achat des matériaux de construction.

Le matériel et les matériaux ont été choisis en coopération avec nos différents partenaires coréens par rapport aux besoins du projet, c'est-à-dire par rapport aux différents chantiers mis en œuvre (digue, ouvrages de vannage, carrières).



Barrage de régulation d'eau pendant travaux

C'est ainsi que 2 pelleteuses ont été achetées pour l'exploitation des carrières d'enrochement de la digue, pour l'extraction des roches lesquelles réduites en granulats à l'aide d'un concasseur entrent dans la composition du béton des ouvrages, et enfin pour le terrassement de l'ouvrage de vannage situé au sud. Ont aussi été achetés pour les besoins du projet : 2 tractopelles (confortement des digues et entretien des 15 km de pistes d'accès), 1 camion plateau, 2 tracteurs et 10 camions bennes (transport des 200 000 m<sup>3</sup> de matériaux de remblaiement de la digue), 4 groupes électrogènes, 1 bétonnière, 2 motopompes (assèchement des fouilles), 4 compresseurs et 10 perforateurs (dynamitage des roches), 40 brouettes, 700 paires de gants... Sans oublier l'outillage nécessaire à la maintenance de l'ensemble du matériel, équipant un camion atelier spécialement aménagé à cet effet.

L'énormité de ce matériel et des pièces détachées qui lui sont dédiées a nécessité la mise en place d'une gestion importante des stocks : pas moins de 500 références différentes, pour un total de plus de 10 000 articles à gérer au quotidien.

En ce qui concerne les matériaux, ce ne sont pas moins de 800 tonnes de ciment, 40 tonnes d'acier et 80 m<sup>3</sup> de bois qui entrent dans la construction des différents ouvrages. À noter aussi, les 18 tonnes de dynamite et les 75 km de mèches qui ont été indispensables pour l'exploitation des carrières d'extraction des roches. Pour le fonctionnement des machines, ce n'est pas moins de 450 tonnes de gasoil, 25 tonnes de lubrifiant, et une centaine de pneus qui ont été consommés.

Le projet a aussi été riche en moyens humains : 15 000 travailleurs mobilisés par l'arrondissement pour le renforcement des digues (travaux en partenariat avec WFP<sup>2</sup> dans le cadre d'un programme "Food For Work"<sup>3</sup>), 400 ouvriers de l'entreprise de construction des polders logés sur le site, et au cumul, 8 expatriés (3 chefs de missions différents, 3 chefs de projet successifs, un mécanicien, une logisticienne). Il ne faut pas non plus oublier l'équipe locale de TRIANGLE G H, les ingénieurs coréens qui ont réalisé les calculs des ouvrages, et les habitants de la ferme de Daipoung qui nous ont accueillis tous les jours et ont assuré l'intendance.

L'une des composantes les plus complexes du projet a été sans doute de mettre au point le rôle de l'ensemble des intervenants, en fonction de leurs compétences mais aussi de leurs pouvoirs décisionnels. Le rôle de TRIANGLE G H a été bien sûr de suivre le bon déroulement du projet dans son ensemble et d'en organiser les étapes clés, mais surtout d'assurer la gestion financière, le respect des délais et la qualité des travaux réalisés. D'un enjeu important tant pour TRIANGLE G H que pour l'Union Européenne et le FDRC<sup>4</sup>, ce projet a aussi ouvert à TRIANGLE G H de nouvelles perspectives sur la façon de travailler en RPDC. En effet, des dispositions uniques ont été mises en place pour ce projet : logement pour les expatriés à proximité du site, souplesse dans la planification et l'organisation des sorties sur le terrain, etc. ■

1—SRAS : Syndrome respiratoire aigu sévère

2—WFP : Programme alimentaire mondial

3—Food For Work : Echange de nourriture contre des travaux réalisés par des travailleurs disposant de peu de ressources.

4—FDRC : Flood Damage Rehabilitation Committee (organe de liaison entre le gouvernement de la RPDC et les intervenants humanitaires internationaux)



Terrassement du site

## Conclusion

La réforme économique de 2002, les projets d'ouverture de zones économiques aux frontières, l'appel aux investisseurs étrangers et enfin l'apparition de la publicité fin 2003 montre bien la volonté gouvernementale de développer une économie parallèlement aux idéologies politiques. La volonté du gouvernement vis-à-vis de l'aide humanitaire internationale semble s'orienter de plus en plus vers des projets de développement, à l'image des différents projets réalisés par TRIANGLE G H.

En ce qui concerne le projet polder, il s'agit d'un projet gigantesque (le plus gros à ce jour réalisé par une ONG en RPDC), qui a nécessité beaucoup de moyens, beaucoup d'efforts, beaucoup de patience qui est aujourd'hui bien avancé, et qui à terme remplira pleinement ses objectifs.

# Tribune libre\* à ... l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville - AFEV

**L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) a été créée en 1991 pour favoriser l'implication d'étudiants bénévoles dans le cadre d'actions de solidarité dans les quartiers en difficulté.**

À l'origine, cette démarche s'appuyait sur un double constat : la démocratisation de l'enseignement supérieur concernait peu les milieux les plus défavorisés et la présence d'étudiants sur l'ensemble du territoire n'entraînait pas un engagement massif de leur part dans des actions de solidarité au sein même de leur ville. Partant de ce constat, la volonté de l'AFEV a été de nouer de nouveaux liens sociaux entre une partie de la jeunesse, la jeunesse étudiante en voie d'insertion sociale et professionnelle, et des enfants, adolescents ou jeunes rencontrant plus de difficultés pour se projeter dans l'avenir.

**En 1992, le lancement du dispositif d'accompagnement à la scolarité "Un bon coup de pouce" a démontré la capacité de mobilisation bénévole des étudiants dans leur ville.**

Cette dizaine années d'expérience sur plus de 160 sites partenaires, à l'échelle nationale, nous ont permis de mesurer la pertinence des actions d'accompagnement par des bénévoles et d'élargir nos champs d'intervention notamment dans les domaines de la promotion de la santé et de l'insertion sociale et professionnelle.

**Les partenariats et les relations nouées avec les acteurs du développement social urbain, les collectivités locales et les universités sont, actuellement, les principaux points d'ancrage de l'AFEV sur les territoires.**

À travers, le "Plan Université 2000", le Ministère de L'Education Nationale incita les universités à mener, en collaboration avec les différents acteurs locaux, des actions visant à améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants sur les sites universitaires, et à assurer une meilleure interface entre les établissements et leur environnement urbain. L'AFEV a inscrit sa démarche dans cette perspective et mobilise cette année, sur l'agglomération lyonnaise, près de 450 étudiants bénévoles (5 000 à l'échelle nationale).

Ceux-ci interviennent dans le cadre d'actions d'accompagnement éducatif qui prennent appui sur différents domaines de l'action publique : l'éducation, la prévention, l'action sociale, l'insertion professionnelle, l'illettrisme, la santé ...

Elles se réalisent principalement sur des territoires urbains où se concentrent les problèmes sociaux et touchent une diversité de publics (enfants et collégiens en difficultés scolaires, gens du voyage, demandeurs d'asile, jeunes en recherche d'emploi, adultes en situation d'illettrisme ...)

Ils contribuent à réduire les différentes "fractures" (sociales, spatiales, civiques, numériques, culturelles ...) par la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé hebdomadaire.

**Ils démontrent par la même que la communauté étudiante est une richesse. Son niveau de qualification, sa disponibilité et les réseaux dont elle dispose sont des atouts importants qui méritent d'être capitalisés.**

Pour cela, l'AFEV souhaite promouvoir une culture de l'engage-

ment social et solidaire auprès des jeunes en proposant la généralisation du Volontariat Etudiant de Solidarité.

Jérôme STURLA ■  
Directeur délégué AFEV

Pour tout contact : AFEV  
91, avenue Berthelot, 69007 LYON  
Tel : 04 37 28 98 43  
pole.rhonealpes@afev.org  
www.afev.org

Editeur : Association  
TRIANGLE GENERATION HUMANTAIRE  
BP 9014 - 69265 LYON CEDEX 09  
Tél : 04 72 20 50 10 - Fax : 04 72 20 50 11

E-mail : info@trianglegh.org  
Internet : www.trianglegh.org

Directeur de la publication  
Stéphane Mercado

Directeurs de la rédaction  
Christian Lombard  
Patrick Verbruggen

Crédit Photographiques  
© Triangle

Conception graphique :  
Nathalie Navarre Graphiste  
8 crs d'Herbouville, 69004 Lyon  
Tél : 04 78 28 55 44

Imprimerie :

Imprimerie Ferréol  
6 rue du Périgord  
69330 Meyzieu  
Tél : 04 37 44 34 44

Prix du numéro : 1 €  
Abonnement annuel : 4 €  
N° ISSN : 1622-9789

Dépôt légal : 3<sup>ème</sup> trimestre 2004  
Tirage : 12.000 exemplaires

\* Cet espace est régulièrement proposé aux acteurs du monde associatif. Il permet l'expression d'opinions diverses et variées qui ne reflètent pas nécessairement celles de l'Association.

pensez à renouveler votre cotisation 2005

COUPON-REPONSE

▣ Je deviens membre adhérent de Triangle en versant ma cotisation annuelle :

30 €

▣ Je m'abonne pour 1 an au journal de Triangle :

Abonnement 1an (4 N°) : 4 €       Abonnement de soutien : ..... €

▣ Je soutiens les actions de Triangle en faisant un don de :

15 €       30 €       50 €       75 €       Autre ..... €

▣ Je ne souhaite plus recevoir votre journal d'information.

Raison sociale ..... Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

E-Mail ..... Téléphone ..... Fax .....

Complétez ce coupon et, adressez le, accompagné de votre règlement par chèque bancaire ou postal (CCP 807 947 B LYON) libellé à TRIANGLE G H à : TRIANGLE GENERATION HUMANTAIRE - BP 9014 - 69265 LYON CEDEX 09. Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire de vos impôts 50% du montant de votre don (ou cotisation) dans la limite de 10% de votre revenu imposable (loi de finance : 99-1172 du 30/12/99 Art.4). *Entreprise, votre don (ou cotisation) est déductible de vos impôts dans la limite de 2.25 % de votre chiffre d'affaires (Art.238 bis du CGI)*

